

CONDITION GENERALE D'INSCRIPTION

COMMENT S'INSCRIRE, COMMENT REGLER ?

L'inscription dans un séjour est soumise à l'adhésion à l'association et au paiement de la cotisation de 10 € annuelle par famille. Sur ces 10 €, l'ASSQOT reverse 1 € aux aides JPA (Jeunesse de Plein Air).

Vous pouvez inscrire votre enfant après avoir rempli et renvoyé la fiche d'inscription téléchargeable sur notre site internet www.assqot.com, par courrier, accompagnée du règlement et des autres pièces à joindre au dossier à :

ASSQOT - 20 chemin de Rocamadour - 31100 Toulouse

Le règlement peut être fait, par chèque :

- Par virement (envoi du rib par mail à la demande).
- Par chèque en une seule fois ou 2 à 6 fois sans frais (vous faites plusieurs chèques qui seront encaissés chaque mois).
- Par chèque vacances Ancv.
- Par espèce.

Il est aussi possible de poser d'abord une option par téléphone. L'inscription devra alors impérativement être confirmée 1 mois avant le séjour par votre règlement et le renvoi de la fiche d'inscription. Passé ce délai, votre option est automatiquement annulée.

Nous indiquons dans nos brochures les tarifs du séjour, du transport, et des éventuelles options.

DES PRESTATIONS TOUT COMPRIS

Nous indiquons dans nos brochures les tarifs du séjour, du transport, et des éventuelles options. Il n'y a pas de mauvaise surprise aucun frais de dossier, pas de supplément à payer sur place.

En cas d'annulation de votre réservation en dessous de 60 jours précédents le séjour, nous pourrions vous facturer les prestations tiers qui nous seraient imputées par nos prestataires.

NB : les prix de nos brochures sont susceptibles d'être révisés exceptionnellement en cours de saison. L'éventuel nouveau tarif ne s'appliquerait alors que pour les inscriptions à venir et ne serait pas rétroactif si vous aviez déjà effectué votre inscription.



CONDITIONS D'ANNULATIONS

En cas d'annulation de votre réservation, des frais peuvent s'appliquer :

- 60 à 31 jours du départ : 50 % du montant
- en dessous de 31 jours du départ : 100 % du montant

L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant, de modifier ou d'annuler un séjour.

REPAS ET HEBERGEMENT

Tous les séjours incluent la pension complète.

Dans le cas de prescriptions alimentaires médicales (allergies, intolérances...), ou de régime particulier (viande, sans viande), nous vous invitons à nous les signaler dès l'inscription. Nous aurons alors la possibilité de vous indiquer s'il est possible d'accueillir le participant conformément à ces prescriptions (en fonction de la destination, du centre d'accueil, de l'autonomie du jeune, des prestations sur place ...).

NB : les séjours à l'étranger peuvent occasionner un rythme et une composition de repas différents.

FOURNIS OU A FOURNIR

Selon les lieux et modes d'hébergements certaines affaires sont fournies (serviettes, draps...). Le matériel spécifique pour les différentes activités comme par exemple pour le séjour ski ou le séjour poney, est fourni, il est possible d'amener son propre matériel s'il y a assez de place dans le bus. Vous recevrez, dès l'inscription, une liste indicative des affaires à emporter.

ARGENT DE POCHE

Le prix du séjour inclut toutes les activités. Cependant, les jeunes peuvent amener de l'argent de poche pour acheter des cartes postales, des souvenirs, des bonbons... Nos équipes proposent systématiquement aux jeunes de moins de 12 ans de garder, à leur place, leur argent de poche. Pour les séjours en France, la somme de 10 € à 20 €, selon l'âge et la durée du séjour, nous semble suffisante. Pour les séjours à l'étranger, la somme de 20 € à 40 €, selon l'âge et la durée du séjour, nous semble suffisante.

VENIR AVEC UN COPAIN, UNE COPINE ?

Il est tout à fait possible de venir sur un séjour Assqot avec un ou une ami(e) et de partager la même chambre (sauf évidemment sur les centres avec chambres individuelles). Toutefois, sauf cas très particulier, nous tenons à éviter un écart d'âge important entre les jeunes d'une même chambre. Notez également que la réglementation impose de loger garçons et filles dans des chambres distinctes.

UTILISATION DE L'IMAGE

L'ASSQOT se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors des séjours pour illustrer les brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal.



FRAIS MEDICAUX

En cas de maladie ou accident, l'ASSQOT avance le montant des frais médicaux si nécessaire. A la fin du séjour, ceux-ci sont facturés à la famille qui recevra, après s'être acquitté de la facture, la feuille de maladie correspondante et pourra ainsi demander le remboursement auprès de la caisse d'assurance maladie.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'ASSQOT se réserve le droit d'exclure un participant en cours de séjour, sans remboursement, ni indemnité. Cette décision exceptionnelle est prise dans certains cas graves : attitude incompatible avec la vie en groupe, danger pour les autres participants, etc... (se référer au règlement intérieur sur notre site).

DATE DE SEJOURS

Séjour Ski

Le séjour se déroulera du dimanche 22 au vendredi 27 février 2026, à Dorres (Pyrénées).

Pour le départ et le retour, les rendez-vous familles sont fixés comme suit :

- Le dimanche 22 février, gare Matabiau, horaire à définir
- Le vendredi 27 février, gare Matabiau, horaire à définir

Séjour Aventure

Le séjour se déroulera du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026, à Saint Antonin-Noble-Val.

Pour le départ et le retour, les rendez-vous familles sont fixés comme suit :

- Le lundi 20 avril, chemin de Mazaygues à Toulouse, horaire à définir
- Le vendredi 24 avril, chemin de Mazaygues à Toulouse, horaire à définir

Séjour Plongée

Le séjour se déroulera du dimanche 5 au samedi 11 juillet 2026.

Pour le départ et le retour, les rendez-vous familles sont fixés comme suit :

- Le dimanche 5 juillet, place sauvegrain, horaire à définir
- Le samedi 11 juillet, place sauvegrain, horaire à définir

Séjour Surf

Le séjour se déroulera du lundi 6 au samedi 11 juillet 2026, à Labenne (Landes).

Pour le départ et le retour, les rendez-vous familles sont fixés comme suit :

- Le lundi 6 juillet, place sauvegrain à Toulouse, horaire à définir
- Le samedi 11 juillet, place sauvegrain à Toulouse, horaire à définir

